

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 05549
Numéro SIREN : 920 260 460
Nom ou dénomination : 3 BROTHERS

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2023 sous le numéro de dépôt 14152

3 BROTHERS

Société par actions simplifiée Capital de 1500€
Siège social : 20 Grande rue – Savigny Sur Orge 91160
Société par actions simplifiée
RCS EVRY : 920 260 460

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE En date du 31.01.2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente et un Janvier à 9h00, les actionnaires de la S.A.S « 3 BROTHERS » au capital de 1500 € s'est réuni au siège social en assemblée extraordinaire, sur la convocation faite conformément aux dispositions des statuts de l'entreprise.

Etaient présents ou représentés :

Président Monsieur SEBBAN Jim Christian 33 actions de 15€ = 500.00 Euros
Directeur général Monsieur LEMAITRE Yoann, Quentin 33 actions de 15€ = 500.00 Euros
Directeur généraux Monsieur SEBBAN Julian Alain 33 actions de 15€ = 500.00 Euros

Total égal au nombre d'action composant le capital social : **100 actions de 15 = 1500 Euros**

L'assemblée est présidée par **Monsieur SEBBAN Jim Christian** président de la société.

Il est constaté que les actionnaires détiennent l'ensemble et la totalité des actions, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre à ladite majorité les décisions.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée le texte des résolutions suivantes :

DISSOLUTION ET MISE EN LIQUIDATION AMIABLE EN DATE DU 31.01.2023

3 BROTHERS

Société par actions simplifiée Capital de 1500€
Siège social : 20 Grande rue – Savigny Sur Orge 91160
Société par actions simplifiée au capital de 1500 EUROS
RCS EVRY : 920 260 460

La collectivité des associés s'est réunie ce jour au siège de la société sur convocation, pour procéder à la dissolution de la société **3 BROTHERS**

L'assemblée donne acte au liquidateur de la régularité de sa convocation et entend tout d'abord son rapport. Après un bref échange de voix, les résolutions suivantes sont soumises à l'approbation des associés.

S. J. C

S. J. A

L. Y. Q

PREMIERE RESOLUTION

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du **31.01.2023**, en vue de l'arrêt définitif de l'activité.

Il a été décidé de la **DISSOLUTION ET MISE EN LIQUIDATION AMIABLE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme **Monsieur SEBBAN Jim Christian**, en qualité de mandataire liquidateur pour toute la durée de liquidation de la société, et lui donne quitus entier et sans réserve. (Ni boni, ni mali)

Le siège social de la liquidation est situé au siège de la société : **20 Grande rue – Savigny Sur Orge 91160**

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de présentes pour procéder aux formalités de publication et de radiation conformément à la Loi et aux statuts.

CES RESOLUTIONS SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance dont a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant de la société.

Le Président

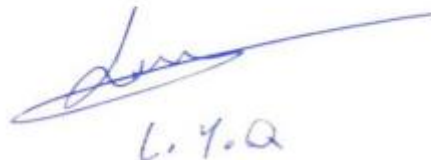
Evry le 31/01/2023

Président Monsieur SEBBAN Jim Christian

Directeur général Monsieur LEMAITRE Yoann, Quentin



S. J. C



L. Y. Q

Directeur généraux délégués Monsieur SEBBAN Julian Alain



S. J. A

S. J. C

S. J. A

L. Y. Q